

**I. Informations sur les cinq principaux lieux d'exécution - Clients**

| Catégorie d'instruments  | Contrat pour la Différence - Forex, Indices, Matières Premières, Crypto-monnaies           |  |                              |                                |                              |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente               | Non  |  |                              |                                |                              |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| X-Trade Brokers DM SA<br>LEI: 259400AVUPSABLEXNT19   | 100%   | 100%   | N/A                          | N/A                            | N/A                          |

| Catégorie d'instruments  | Contrats pour la Différence - CFD Actions, CFD ETF, Actions Synthétiques                   |  |                              |                                |                              |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente               | Non  |  |                              |                                |                              |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| Saxo Bank A/S<br>LEI: 549300TL54061C1XKD09   | 100%   | 100%   | 10.04%                       | 89.96%                         | 0.00%                        |

| Catégorie d'instruments  | OMI - Instruments des Marchés Réglementés  |  |                              |                                |                              |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente               | Non  |  |                              |                                |                              |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| KBC BANK NV/SA<br>LEI: 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53  | 100%   | 100%   | 18.77%                       | 81.23%                         | 0.00%                        |

**II. X-Trade Brokers Dom Maklerski S.A. ("XTB") s'appuie sur un suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue sur les lieux d'exécution où XTB a exécuté tous les ordres clients en 2019 et tire les conclusions suivantes :**

Conformément à la réglementation, XTB publiera un résumé de l'analyse et des conclusions concernant la qualité d'exécution obtenue sur les lieux d'exécution. Un tel résumé doit inclure les informations suivantes :

(a) une explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution;

**Contrat pour la Différence - Forex, Indices, Matières Premières, Crypto-monnaies :** XTB était un lieu d'exécution pour ces instruments financiers en 2019. Lors du processus d'exécution des ordres, XTB a attribué les classements relatifs suivants à des facteurs individuels: le rang le plus élevé - le prix d'un instrument financier ou d'un instrument sous-jacent, ainsi que la vitesse et la probabilité de conclure une transaction; rang élevé des ordres, stabilité technologique et coûts d'exécution des ordres; rang moyen - la nature de l'ordre; rang faible - autres facteurs.

**Contrats pour la Différence - CFD Actions, CFD ETF, Actions Synthétiques :** Saxo Bank A / S était un lieu d'exécution pour ces instruments financiers en 2019. Les transactions étaient ensuite acheminées par l'intermédiaire de ce courtier et fournisseur de liquidité vers des marchés réglementés ou des systèmes d'investissement alternatifs (en utilisant le routage intelligent des ordres) afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour les clients. XTB entretient une relation à long terme avec Saxo Bank A / S, qui est considérée comme l'un des leaders du marché.

**OMI :** KBC BANK NV/SA était un lieu d'exécution pour ces instruments financiers en 2019. Afin de garantir les meilleurs résultats possibles pour les clients lors de l'exécution d'un ordre, KBC BANK NV/SA, par l'intermédiaire de laquelle XTB a exécuté les ordres des clients, a tenu compte des facteurs suivants: le prix d'OMI; les frais liés à l'exécution de la commande; temps et rapidité des transactions; la probabilité de conclure une transaction et sa facilité de règlement; la taille de la position; particularités de la position.

(b) une description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plateformes utilisées pour exécuter les ordres;

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre Saxo Bank A / S, KBC BANK NV/SA et XTB.

(c) une description de tout accord particulier conclu avec des plateformes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus;

Il n'existe aucun arrangement en matière de paiements, remises, rabais ou avantages non monétaires obtenus entre XTB et Saxo Bank A / S et KBC BANK NV/SA, respectivement. XTB verse aux courtiers et aux fournisseurs de liquidités une commission pour l'aboutissement des transactions.

(d) une explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise;

En 2019, Aucune modification n'a été apportée à la liste des courtiers.

(e) une explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres;

XTB ne classe pas les clients du point de vue de l'exécution des transactions.

(f) une indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client;

Aucun critère supplémentaire n'est pris en compte lors de l'exécution d'opérations avec les courtiers et les fournisseurs de liquidités mentionnés aux points ci-dessus.

(g) une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575;

Aucun outil supplémentaire n'est utilisé pour mesurer la qualité d'exécution avec les courtiers et les fournisseurs de liquidités mentionnés. XTB attache une importance particulière à la fiabilité des courtiers et des fournisseurs de liquidités et à la qualité des systèmes qu'ils fournissent, ce qui explique les choix faits pour trouver les bons partenaires

(h) s'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.

N'est pas applicable.

**I. Informations sur les cinq principaux lieux d'exécution - Clients Professionnels**

| Catégorie d'instruments  | Contrat pour la Différence - Forex, Indices, Matières Premières , crypto monnaies          |  |                              |                                |                              |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente               | Non  |  |                              |                                |                              |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| X-Trade Brokers DM SA<br>LEI: 259400AVUPSABLEXNT19   | 100%   | 100%   | N/A                          | N/A                            | N/A                          |

| Catégorie d'instruments  | Contrats pour la Différence - CFD Actions, CFD ETF, Actions Synthétiques                   |  |                              |                                |                              |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente               | Non  |  |                              |                                |                              |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| Saxo Bank A/S<br>LEI: 549300TL5406IC1XKD09   | 100%   | 100%   | 2.39%                        | 97.61%                         | 0.00%                        |

| Catégorie d'instruments  | OMI - Instruments des Marchés Réglementés  |  |                              |                                |                              |
|--|--|--|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente               | Non  |  |                              |                                |                              |
| Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie | Pourcentage d'ordres passifs | Pourcentage d'ordres agressifs | Pourcentage d'ordres dirigés |
| KBC BANK NV/SA<br>LEI: 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53  | 100%   | 100%   | 17.57%                       | 82.43%                         | 0.00%                        |

**II. X-Trade Brokers Dom Maklerski S.A. ("XTB") s'appuie sur un suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue sur les lieux d'exécution où XTB a exécuté tous les ordres clients en 2018 et tire les conclusions suivantes :**

Conformément à la réglementation, XTB publiera un résumé de l'analyse et des conclusions concernant la qualité d'exécution obtenue sur les lieux d'exécution. Un tel résumé doit inclure les informations suivantes :

(a) une explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution;

**Contrat pour la Différence - Forex, Indices, Matières Premières , crypto monnaies :** XTB était un lieu d'exécution pour ces instruments financiers en 2019. Lors du processus d'exécution des ordres, XTB a attribué les classements relatifs suivants à des facteurs individuels: le rang le plus élevé - le prix d'un instrument financier ou d'un instrument sous-jacent, ainsi que la vitesse et la probabilité de conclure une transaction; rang élevé des ordres, stabilité technologique et coûts d'exécution des ordres; rang moyen - la nature de l'ordre; rang faible - autres facteurs.

**Contrats pour la Différence - CFD Actions, CFD ETF, Actions Synthétiques :** Saxo Bank A / S était un lieu d'exécution pour ces instruments financiers en 2019. Les transactions étaient ensuite acheminées par l'intermédiaire de ce courtier et fournisseur de liquidité vers des marchés réglementés ou des systèmes d'investissement alternatifs (en utilisant le routage intelligent des ordres) afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour les clients. XTB entretient une relation à long terme avec Saxo Bank A / S, qui est considérée comme l'un des leaders **OMI** : KBC BANK NV/SA était un lieu d'exécution pour ces instruments financiers en 2019. Afin de garantir les meilleurs résultats possibles pour les clients lors de l'exécution d'un ordre, KBC BANK NV/SA, par l'intermédiaire de laquelle XTB a exécuté les ordres des clients, a tenu compte des facteurs suivants: le prix d'OMI; les frais liés à l'exécution de la commande; temps et rapidité des transactions; la probabilité de conclure une transaction et sa facilité de règlement; la taille de la position; particularités de la position.

(b) une description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plateformes utilisées pour exécuter les ordres;

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre Saxo Bank A / S, KBC BANK NV/SA et XTB.

(c) une description de tout accord particulier conclu avec des plateformes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus;

Il n'existe aucun arrangement en matière de paiements, remises, rabais ou avantages non monétaires obtenus entre XTB et Saxo Bank A / S et KBC BANK NV/SA, respectivement. XTB verse aux courtiers et aux fournisseurs de liquidités une commission pour l'aboutissement des transactions.

(d) une explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise;

En 2019, Aucune modification n'a été apportée à la liste des courtiers.

(e) une explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres;

XTB ne classe pas les clients du point de vue de l'exécution des transactions.

(f) une indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client;

Aucun critère supplémentaire n'est pris en compte lors de l'exécution d'opérations avec les courtiers et les fournisseurs de liquidités mentionnés aux points ci-dessus.

(g) une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575;

Aucun outil supplémentaire n'est utilisé pour mesurer la qualité d'exécution avec les courtiers et les fournisseurs de liquidités mentionnés. XTB attache une importance particulière à la fiabilité des courtiers et des fournisseurs de liquidités et à la qualité des systèmes qu'ils fournissent, ce qui explique les choix faits pour trouver les bons partenaires

(h) s'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.

N'est pas applicable.